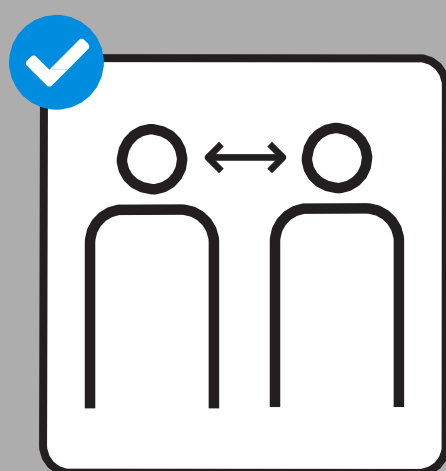


En tant que membre de Swiss Badminton, nous respectons les mesures de protection suivantes sur nos installations.

COMMENT SE PROTÉGER AU BADMINTON.

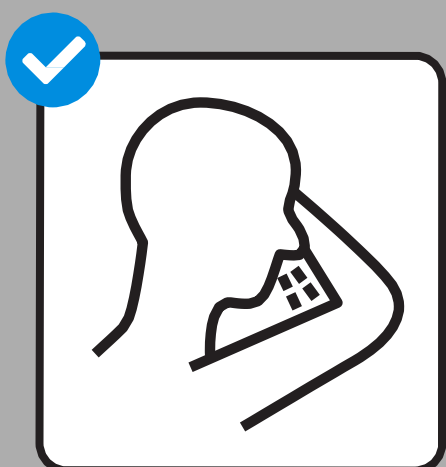


Garder la distance.

10 m² d'espace par personne, 2 mètres de distance dès que possible.



Respect des règles d'hygiène de l'OFSP.



Rester à la maison en cas de symptômes de maladie. Appeler son médecin traitant et informer le responsable COVID-19 du club.

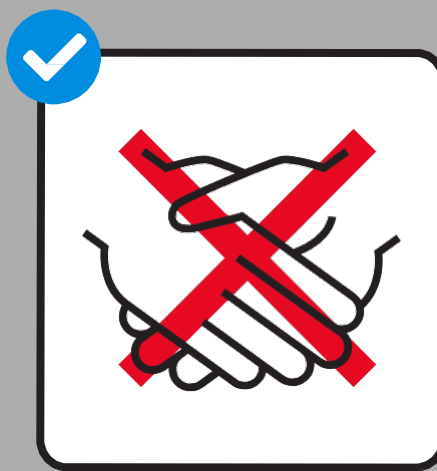


Listes de présence

Une traçage des contacts étroits doit être possible.



Désignation d'un responsable COVID-19.



Renoncer à la traditionnelle poignée de main et à tout autre contact corporel.

www.ofsp-coronavirus.ch

 SPIRIT
OF
BADMINTON